

LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DEPARTEMENTALE AU COLLEGE JEAN MOULIN – GACE

(2018-2019)

Historique

La Section Sport-Etudes Football officiellement appelée Section Sportive Scolaire Départementale a vu défiler, depuis sa création à la rentrée scolaire 1978, 450 élèves venus de tout le département et quelquefois des départements limitrophes.

Ressentie à sa création comme un moyen de promotion sociale, la section a bien joué son rôle, nombre de joueurs ont trouvé du travail grâce à la pratique du football.

Beaucoup ont joué à un haut niveau, quelques joueurs ont eu la chance d'être sélectionnés dans diverses équipes de France, d'autres ont fait une carrière professionnelle, certains sont en phase de reconversion.

Partenariat

Pour assurer le fonctionnement d'une section sportive scolaire, il est nécessaire que plusieurs partenaires s'associent : Education Nationale, Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, Municipalité de Gacé, CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault, Ligue de Football de Basse Normandie et District de l'Orne de Football. Une convention signée entre les différents partenaires régit le fonctionnement de la section (mode de recrutement, financements divers, suivi médical...).

Objectifs :

La section sportive FOOTBALL est une structure agréée par la **F.F.F.** et l'**Education Nationale**, permettant aux jeunes de pratiquer leur sport favori au plus haut niveau et de poursuivre leurs études dans des conditions optimales.

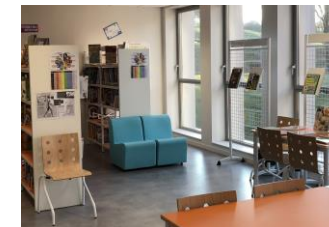
Pratique sportive

- Entraînement (6 heures par semaine : 4 séances d'une heure et demie) confié à Monsieur Antoine JUMEL, professeur d'E.P.S. du collège et titulaire du Brevet d'Etat 2ème degré (DES).
- Un entraînement « spécifique gardien »
- Un entraînement « Développement Athlétique »
- Soutien et contrôle technique du Conseiller Technique Départemental
- Les heures d'entraînement sont placées dans l'emploi du temps du lundi au vendredi.
 - Halle des Sports
 - Terrain en herbe de GACE
 - Terrain synthétique au collège
 - Ballons neufs et un équipement vestimentaire identique pour chaque joueur
- La participation aux activités de l'U.N.S.S. est obligatoire.
- Les élèves restent bien sûr attachés à leur club d'origine.



Vie scolaire

- Les jeunes sportifs sont intégrés aux classes de 4^{ème} et de 3^{ème} du collège.
 - La première langue vivante est l'Anglais.
 - Deuxième langue vivante : Espagnol ou Allemand.
- Ils sont accueillis à l'internat.
- Une navette gratuite est mise à disposition des internes par la ville de GACE assurant la liaison entre la gare d'Argentan et le collège le lundi matin et le vendredi soir (nombre de places limité).
- Tous les élèves bénéficient d'un collège entièrement rénové par le Conseil Départemental de l'Orne en 2016-2017.**



Suivi médical

- Une infirmière est présente 3 jours par semaine dans l'établissement.
- Les examens de santé seront effectués par un médecin agréé par la Fédération Française de Football.

Les études

- Les élèves suivent l'enseignement général de leur classe y compris l'E.P.S. (3 heures)
- Le suivi scolaire est assuré par les professeurs de la classe, le professeur principal et M. JUMEL, responsable de la section.
- Si nécessaire, un soutien est organisé dans et hors du temps scolaire.
- Les études du soir sont encadrées par un Assistant d'Education 1h30 par jour.
- Possibilité d'accès à la seconde sportive football à AVRANCHES ou pour les meilleurs de rentrer dans un centre de formation professionnel.

Depuis 2000, 100% des élèves de la classe foot ont été admis au Brevet des Collèges avec mention pour la plupart.

DATES DES SELECTIONS :

Date limite de dépôt de dossier : vendredi 20 avril 2018

1^{er} tour : MERCREDI 16 MAI 2018 de 8 H 30 à 16H00

- 8h30 au COLLEGE JEAN MOULIN – GACE
- 16h retour au stade municipal de Gacé

2^{ème} tour : MERCREDI 30 MAI 2018

A l'issue de la sélection, un classement sera établi. Les élèves sélectionnés recevront un courrier d'invitation pour avoir un entretien de motivation avec M. JUMEL, responsable de la section foot, et M. GUERARD, Principal du collège. Les élèves non sélectionnés seront avertis par courrier.

Après l'entretien, les élèves, définitivement admis à la section sportive, recevront le dossier d'inscription et devront le retourner accompagné d'un certificat médical attestant de leur aptitude à la pratique de football en section sportive, signé par un médecin du sport. (document obligatoire à fournir avec le dossier d'inscription).

Pour les élèves sélectionnés, les inscriptions au collège seront définitives sous réserve de la dérogation accordée par la DSDEN et après réception du dossier complet.

L'ADMISSION

Les élèves sont recrutés sur CONCOURS en fin de 5^{ème} de collège.

Conditions d'inscription

- Etre né en 2005 (ou 2004 pour l'entrée en 3^{ème})
- Avoir obtenu le passage en 4^{ème} (ou en 3^{ème})
- Pratiquer le football dans un club civil.

Conditions d'admissibilité

Epreuves sportives

Tests athlétiques : Vitesse 20 m,
Agilité : détente 5 foulées,
Vitesse – Navette 4x5 m.

Tests techniques : Jonglerie : 50 pied droit, 50 pied gauche, 50 tête,
30 m de jonglerie en mouvement,
Parcours slalom
Frappes de balle.

Jeux : Observation en jeu réduit,
Observation en jeu à 8.

Analyse du dossier scolaire

- Passage en 4^{ème} obligatoire
- Montrer de l'implication dans le travail scolaire
- Les meilleurs dossiers sont retenus en cas d'égalité

A l'issue de ces épreuves, un classement par ordre de mérite est effectué.

NOTE A L'ATTENTION DES PARENTS

Transport

Car-navette gratuit entre la gare d'Argentan et le collège les lundi et vendredi.
(nombre de places limité)

Internat

Tarifs 2018	Trim. Janv/Mars	Trim. Avril/Juin	Trim. Sept/Déc
Pension	1278,90 € pour l'année répartis sur les 3 trimestres		

Bourse nationale et départementale

Chambres de 5 lits : internat rénové en 2017

Foyer: Baby-foot, télévision, hifi, abonnement France Football...



Section Sportive Football 4^{ème}-3^{ème} garçons

ANNEE SCOLAIRE 2018-2019

*Tu es en classe de 5^{ème}
et tu as de bons résultats scolaires.*

*Tu souhaites progresser
dans une structure adaptée.*

**Viens rejoindre la section sportive
scolaire football de l'Orne !**



Collège Jean Moulin
Rue de la Chapelle
61230 GACE

☎ 02 33 12 45 50
✉ ce.0610958k@ac-caen.fr

<http://moulin-gace.etab.ac-caen.fr>
twitter : @ClgGace61

Limite de retour des candidatures
➔ **vendredi 20 avril 2018**

premier tour sélections
➔ **Mercredi 16 Mai 2018**

deuxième tour sélections:
➔ **Mercredi 30 Mai 2018**